

**Zeitschrift:** La fédération musicale  
**Band:** 1 (1893)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Hugo de Senger  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068412>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA FÉDÉRATION MUSICALE

ADMINISTRATION :

GENÈVE — Rue Grenus, 6 et 7



RÉDACTION :

6 et 7, Rue Grenus — GENÈVE

Tarif des Annonces : 20 centimes la ligne ou son espace. — Rabais pour annonces répétées.

## HUGO DE SENGER

Hugo de Senger naquit à Nordlingen (Bavière), le 13 septembre 1835. Fort jeune il perdit sa mère et fut mis en pension à Ulm. Il fit ensuite ses études universitaires à Munich et à Leipzig, où il conquit son grade de docteur en philosophie. C'était alors, disait-il lui-même, un joyeux étudiant, fort turbulent, un peu indiscipliné et très enthousiaste pour tout ce qui touchait aux beaux-arts, surtout à la musique, dont le goût l'envahit de plus en plus, si bien que, des revers de fortune l'obligeant à prendre une détermination rapide, il n'hésita pas à s'y vouer entièrement. Il étudia à Leipzig, deux ans avec le célèbre Hauptmann (le maître de Joachim, Bülow, F. David, etc.), mais apprit plus encore avec Moschelès, dont il tenait la tradition directe de Beethoven, qui donnait tant de valeur et de sûreté à ses interprétations des symphonies et des sonates du maître. Notons aussi en passant ses relations avec un forestier mélomane qui avait été intime de Schubert et lui transmit ainsi les traditions fidèles de ce compositeur. Ainsi s'expliquent les affinités et les prédilections musicales de notre maître de chapelle, qui, toute sa vie, eut ces deux grands noms pour patrons. Il fut aussi en relations avec Berlioz, Mendelssohn, Schumann et Wagner.

La carrière de Hugo de Senger commença à Saint-Gall. Il se fixa ensuite à Zurich, comme chef d'orchestre du théâtre et vint pour la première fois à Genève en 1857, comme sous-chef d'orchestre, avec une troupe allemande qui donna au théâtre le *Tannhäuser*, le *Prophète* et *Robert*.

De Zurich, Hugo de Senger vint se fixer à Lausanne, où il prit la direction de l'orchestre Beau-Rivage. Il vint souvent à Genève à cette époque avec son « Orchestre allemand » donner des concerts classiques à la salle de la Réformation en 1867 et 1868, exécutant des symphonies et le septuor de Beethoven, du Mozart, du Glück, du Weber et du Wagner. En 1869, un comité fonda la Société des grands concerts nationaux, composée d'artistes et d'amateurs et comptant près de cent exécutants. La direction en fut confiée à M. de Senger, qui donna dix concerts en 1869 et dix

en 1870, célébrant aussi le centenaire de Beethoven. Cette société fut dissoute l'année suivante. C'est en 1874 que M. Laurent Rambal, conseiller municipal, proposa la création d'un orchestre exclusivement composé d'artistes et *permanent*. Ce projet a de tout temps été le rêve de H. de Senger, qui en faisait la base indispensable et la condition *sine qua non* d'un bon orchestre, et jusqu'à son dernier jour le maître a caressé l'espoir de voir une fois cet idéal réalisé.

En 1879, grâce à une générosité amie, nous le retrouvons au Casino, dirigeant



d'excellents concerts classiques et modernes et faisant connaître les grandes œuvres allemandes et françaises. Ces soirées furent si appréciées, que pour la saison 1879-1880 un nouveau Comité se forma et les concerts eurent lieu au nouveau théâtre.

En 1880-1881, naissance de la Société civile de l'orchestre, ayant les musiciens à sa charge ; les concerts classiques deviennent alors de plus en plus à la mode, sous la haute direction du maître, qui en est l'âme, puis en 1884-1885, sous la direction Gravière et grâce à l'appui de M. Barton, ils sont exceptionnellement brillants avec leur suite de festivals Saint-Saëns, Massenet, Guiraud et Delibes, dont Hugo de Sen-

ger prépare les œuvres et les met au point.

L'année suivante il a le chagrin, le comité s'étant dissous, de n'être pas réengagé par M. Bernard, directeur du théâtre, et la saison symphonique est un fiasco complet.

Ces détails, que nous ne donnons pas comme complets, montrent le grand rôle joué par l'éminent chef d'orchestre dans notre vie musicale genevoise. C'est à lui qu'on doit l'extension toujours plus grande de nos concerts classiques et c'est lui qui a été la cause première de leur grande vogue ; ils sont bien sa *création* et sa *chose*.

H. de Senger dirigea plusieurs de nos sociétés chorales ou instrumentales : le *Chant sacré*, la *Landwehr*, la *Fanfare Municipale*, etc. De plus, il était professeur d'harmonie et de composition au Conservatoire.

Son caractère enjoué, ses saillies et surtout son inépuisable bonté lui gagnaient l'affection de tous ceux qui l'approchaient. C'était un esprit charmant et chevaleresque, qui donna mille preuves de désintéressement et de générosité. Son intelligence, d'une rare culture, embrassait tout, et c'était avant tout un homme de bien, d'un dévouement et d'un cœur à toute épreuve : le jour même où il s'alitait pour ne plus se relever, il l'avait consacré à faire une dernière bonne action.

On croit généralement que H. de Senger n'a laissé que peu de compositions ; c'est une erreur qui provient sans doute du fait que des *chœurs* et des *lieder* d'une grande beauté sont inconnus du public de langue française, à cause du texte allemand, et aussi du dédain que le maître éprouvait pour tout ce qui se fait comme réclame autour d'une œuvre d'art. Mais sa veuve se fait un pieux devoir de faire connaître les pages encore inédites dans lesquelles on retrouvera l'âme profonde et inspirée du compositeur dont le génie égale celui du chef d'orchestre (\*).

### ŒUVRES PRINCIPALES DE H. DE SENGER

La Fête des Vignerons :

Invocation . . . pour grand orchestre.

Adagio Religioso " "

3 airs de Ballet " "

(\* Nous avons tiré la plupart de ces renseignements d'un excellent article du *Journal de Genève* ; nous tenons les autres de Mme H. de Senger elle-même.

*La fête de la jeunesse*, pour soli, chœur et orch.  
*Au Général Dufour*, cantate pour chœur d'hommes et orchestre, que la *Lyre chorale* (direction M. G. Humbert), a bien voulu nous faire réentendre cet hiver.

*Dors à mes pieds*, berceuse pour chant avec accompagnement de piano et violoncelle, qui est sur le point d'être éditée ainsi que deux chœurs pour voix de femmes et un chœur pour voix mixtes.

*A la Patrie*, hymne pour chant et piano, récemment publié.

*Souvenirs de Patrie*, romance.

*Invocation, Hymne à la Patrie, Aux Suisses*, 3 chœurs d'hommes très appréciés par nos sociétés chorales.

*Élégie*, chœur pour voix de femmes, etc., etc.



## AVIS

Nous avons l'avantage d'annoncer à nos lecteurs que **LA FÉDÉRATION MUSICALE** a été choisie comme « organe officiel » par la Société cantonale des Musiques Vaudoises.

Au moment de mettre sous presse le *Comité Central de la Société cantonale des Musiques Vaudoises* vient d'informer la **Maison Henn**, Rue Grenus, 6 et 7, à Genève, qu'il vient de choisir comme pas redoublé d'ensemble imposé l'œuvre due à la plume de leur compatriote M. *Adolphe Rehberg*, de Morges, professeur supérieur de violoncelle au Conservatoire de Genève. En conséquence, la Maison Henn fera paraître cette composition dans le plus bref délai.

*On nous écrit !*

### De la Musique dans la Suisse romande.

Des hommes de cœur et de haute intelligence cherchent tous les jours à faire pénétrer dans les masses le goût et l'amour du beau. Ils combattent, avec la conviction de servir une grande et belle cause, les tendances néfastes d'utilitarisme à outrance, qui finiraient par tuer chez nous le sens artistique si ces rudes lutteurs ne leur barraient le passage.

Le *positivisme*, le *matérialisme* et l'*utilitarisme* sont les antipodes des beaux-arts : de la *Musique*, de la *Peinture*, et de la *Poésie*.

Les trois premiers sont des défaillances inhérentes à notre pauvre nature et l'homme qui ne sait pas s'y soustraire en élevant parfois son âme au-dessus des brutales réalités de la vie finira par voir s'éteindre en lui le sens idéal et rien de ce qui sort du domaine de la matière ne pourra plus le toucher ; es

grandes et saines émotions lui deviendront étrangères.

La musique surtout adoucit les mœurs, unit les cœurs dans un seul et même sentiment, rend les relations sociales plus faciles, élève les esprits ; et sœur de la peinture et de la poésie, elle jette dans le sentier de la vie des charmes indéfinissables.

Mais pour qu'elle atteigne ce but il faut avoir à un haut degré la religion de l'art ; il faut avoir la foi.

Les exécutants doivent être convaincus et enthousiastes et les auditeurs doivent avoir le respect de l'art et ajouter à ce sentiment le désir de s'instruire et d'ouvrir toujours plus large le champ de leurs jouissances intellectuelles.

Ce que nous voulons dans notre Suisse romande, c'est saisir le sens de ce que nous entendons sans avoir jamais la peine de réfléchir.

Nous éprouvons quelque épouvante à l'ouïe des œuvres un peu abstraites et nous fuions la musique dès qu'elle demande de notre pensée le plus léger travail.

Nous devons chercher la cause de ce fait regrettable dans notre éducation musicale (comme la musique fait partie intégrante de l'instruction publique depuis longtemps obligatoire en Suisse) et dans le mode d'enseigner cet art.

Bien des professeurs font de l'enseignement de la musique un métier pur et simple ; ils n'y mettent non seulement pas d'enthousiasme mais beaucoup d'indifférence ; les jeunes gens s'en ressentent. Aussi voyons-nous dans un pays dont pas un citoyen ne devrait ignorer au moins les premiers éléments de cet art, peu de vrais musiciens, beaucoup de mécaniques plus ou moins perfectionnées et une foule indifférente et insensible.

[A suivre].

M. M.

Il est clair que nous laissons à notre correspondant toute la responsabilité de ses assertions. Quelques-unes nous paraissent un peu absolues, aussi comptons-nous y revenir lorsque nous aurons publié en entier son intéressant travail.

La Rédaction.



## LES CONCOURS

Monsieur,

Vous me demandez mon opinion au sujet des concours de sociétés de chant tels qu'ils existent chez nous et auxquels vous avez consacré un article dans votre dernier numéro.

Je suis bien de votre avis quant à la valeur artistique de ces concours et, depuis longtemps j'en vois les défauts ; en théorie, leur but est excellent, patriotique et artistique en même temps, en pratique ce n'est plus tout à fait ce-

la : l'union et la confraternité qu'ils sont censés développer chez les chanteurs, se transformant parfois en rivalités et l'art musical qu'ils sont censés populariser est relégué au second plan par le désir qu'ont les sociétés concurrentes de décrocher un prix : coupe, médaille ou autre objet de ferblanterie artistique. L'art, la musique y figurent en somme comme accessoires et de fait ces joutes n'ont ni plus ni moins de valeur au point de vue artistique que les matchs au billard et aux échecs, que les courses de chevaux et de vélocipèdes.

Mais ce ne sont là que les défauts de l'institution et votre article me semble faire trop bon marché des avantages très réels de ces concours.

Pour vivre l'art musical a besoin d'exécutants stylés, de voix souples et exercées qu'on ne peut former qu'au moyen d'études fatigantes et ardues. Or comment obtenir d'amateurs, sans grande culture artistique, pour lesquels les beautés de l'art ne peuvent encore être qu'un très faible stimulant, qu'ils s'astreignent pendant des mois à des exercices journaliers et musicaux, si l'on ne peut pas leur faire entrevoir au bout de leur peine, un résultat palpable, un succès tangible reconnu par un jury compétent.

Je sais bien que le succès, représenté par un prix n'est qu'un hochet, et que le hochet est un moyen empirique. Mais l'art lui-même n'est-il pas un hochet, hochet merveilleux il est vrai, devant lequel l'homme peut rester en contemplation sa vie durant, une fois qu'il en a saisi le charme, seulement pour apprécier ce hochet par excellence, nous sommes obligés de nous astreindre à un sorte de travail d'initiation durant lequel beaucoup perdraient courage s'ils n'aboutissaient pas de temps en temps en temps à un agrément momentané, à un petit succès d'amour propre tel que les offrent les concours.

C'est l'histoire de l'enfant auquel on enseigne la lecture. Promettez-lui, pour la fin de sa leçon, un volume de Victor Hugo ; je ne pense pas que ça le tente beaucoup, mais avant de commencer la leçon dites-lui : A la fin de la leçon, tu auras un bonbon si tu as bien travaillé : L'effet ne se fera pas attendre et le résultat au point de vue de la lecture sera meilleur.

On peut du reste contester la nécessité des concours, surtout pour les sociétés des grands centres où l'art a ses grandes et ses petites entrées ; mais on n'en contestera pas l'utilité au point de vue du développement des voix ; tant qu'il se trouvera chez nous des sociétés que les prix attirent, les concours ne cesseront d'avoir une influence sur le chant populaire et artistique.

Pour ma part, ce que je vois de mieux dans les concours, ce sont ces études ardues qui précèdent pour chaque société le jour du concours, ces moments fiévreux où chacun est à son affaire, soucieux d'entonner juste, de